

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

-----  
MINISTÈRE DU PÉTROLE  
ET DE L'ÉNERGIE

-----  
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
-----

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS  
-----

N° .....<sup>SD</sup>...../MPE/SG/2011

### AGRÈMENT DE CONSULTANT INTERNATIONAL

Nous soussigné **TABE EUGENE N'GAOULAM**, Ministre du Pétrole et de l'Énergie de la République du Tchad, agréons **Petroleum Technology & Engineering Consultants (PETRO-TEC)** sis à 220 Block B, in Ajman Free Zone, UAE, représentée par son **Directeur Général, Dr OMAR BADAWI ABU-ELBASHAR**, Ph.D., B.Sc, Petroleum Engineering, pour rechercher les opportunités d'investissement dans le cadre de la promotion du secteur pétrolier du Tchad, délimité au bassin des Erdis.

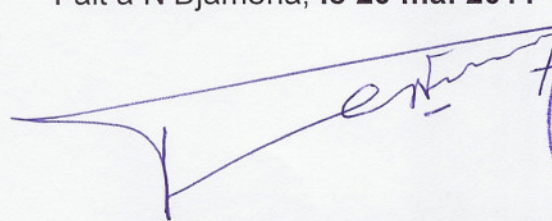

Dans ce cadre, il se charge de :

- 1) La promotion des blocs du Bassin des Erdis ;
- 2) L'élaboration des rapports techniques et leur présentation aux compagnies pétrolières afin de mettre en exergue le potentiel pétrolier desdits blocs ;
- 3) Contacts avec les compagnies pétrolières, individuellement ou en consortium, pour l'obtention des blocs ;
- 4) La présentation des clauses du Contrat de Partage de Production en précisant les conditions juridiques et fiscales dudit contrat ;
- 5) L'organisation des rencontres entre les compagnies pétrolières et le Ministère du Pétrole et de l'Énergie.

Cet Agrément est valable du **20 mai 2011** au **20 mai 2012**.

En foi de quoi le présent Agrément est délivré à **PETRO-TEC** pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à N'Djaména, le **20 mai 2011**

TABE EUGENE N'GAOULAM